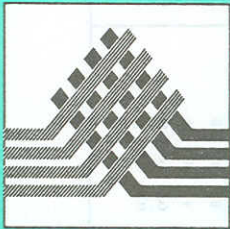


Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE — Division Salaires et conventions salariales

Numéro 170 - MAI 1990

Résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1^{er} avril 1990

- la durée hebdomadaire effective du travail est stable par rapport au trimestre précédent. Elle s'établit en moyenne à 39,00 heures pour l'ensemble des salariés, 39,15 heures pour les ouvriers et 38,90 heures pour les employés;
- les effectifs salariés augmentent de 0,6 % dans les secteurs marchands non agricoles au cours du premier trimestre 1990;
- l'indice du taux de salaire horaire ouvrier progresse de 1,4 % au cours du premier trimestre 1990; ceci porte son augmentation depuis avril 1989 à 4,5%.



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62

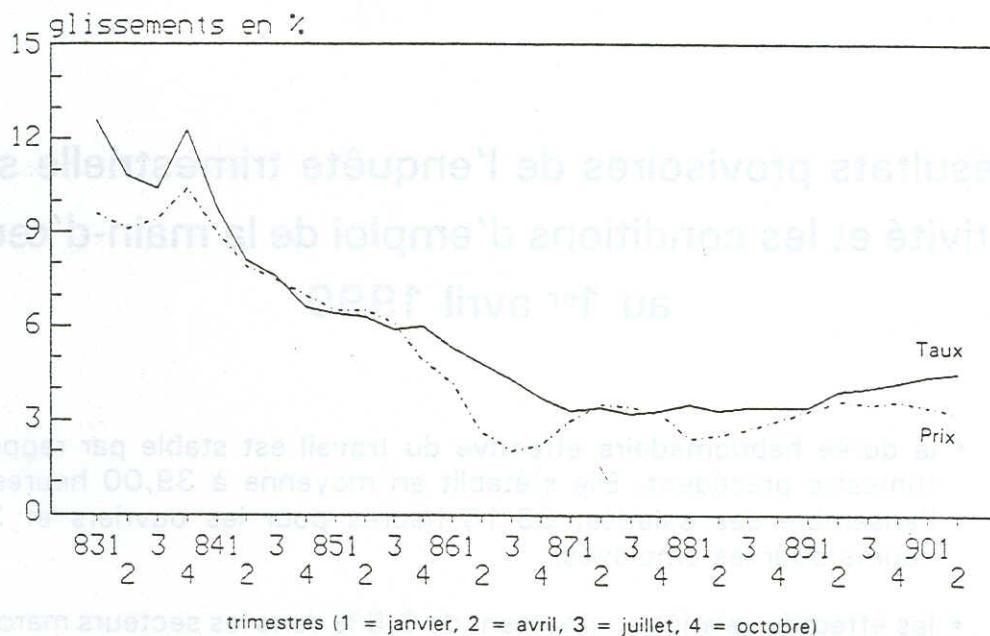
Évolution du taux de salaire horaire ouvrier et du SMIC.

En pourcentage

INDICATEURS ÉTUDIÉS	Année (n)	Janvier à Avril	Avril à Juillet	Juillet à Octobre	Octobre à Janvier ⁽¹⁾	Sur un an de janvier à janvier
TAUX DE SALAIRE HORAIRE	1986	+ 0,9	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,6	
	1987	+ 1,0	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,8	86 à 87 = + 3,4
	1988	+ 0,8	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,9	87 à 88 = + 3,3
	1989	+ 1,3	+ 0,9	+ 1,0	+ 1,1	88 à 89 = + 3,9
	1990	+ 1,4p				89 à 90 = + 4,5p
SMIC	1986	0,0	+ 3,4	0,0	0,0	
	1987	+ 2,4	+ 1,0	0,0	0,0	86 à 87 = + 5,9
	1988	0,0	+ 3,3	0,0	0,0	87 à 88 = + 1,0
	1989	+ 2,1	+ 1,9	0,0	0,0	88 à 89 = + 5,5
	1990	+ 2,0				89 à 90 = + 3,9

(1) (n + 1). p — Chiffre provisoire.

**Glissements annuels de l'indice du taux de salaire horaire ouvrier
et des prix à la consommation (indice INSEE des 296 postes)**



Les résultats présentés ici sont établis à partir des 22 000 premiers questionnaires reçus pour l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre d'avril 1990. Il est rappelé que cette enquête porte sur les établissements de 10 salariés et plus.

Ce trimestre, la réception des questionnaires a été retardée par les grèves postales et par suite du relèvement du SMIC au 1^{er} avril 1990 (certains établissements ayant dû attendre de connaître les nouveaux salaires). On rappelle que ces résultats sont provisoires.